

# Bordereau de signature

## DEC2018\_0050



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	15/03/2018	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	15/03/2018	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2018-03-15)	

Dossier de type : ACTES\_MAIRIE // decission\_mairie

## DIRECTION DES FINANCES ET MARCHES PUBLICS

### SECTEUR MARCHES

REF : CN/ER

DEC2018\_

0050

### DECISION

**OBJET : CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES N°18D11 RELATIF A LA MAINTENANCE DES PANNEAUX ELECTRONIQUES D'INFORMATIONS MUNICIPALES.**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

**VU** l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics, notamment les articles 42-3° et 30-I-8°, ainsi que le Décret n°2017-516 du 10 avril 2017 portant diverses dispositions en matière de commande publique,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération N°DEL2017\_0200 du Conseil Municipal du 10 novembre 2017 portant délégations au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** que la Ville est devenue propriétaire de trois panneaux électroniques d'informations municipales de type ELARIS GRAPHIQUE 8/18, développés par la société CHARVET INDUSTRIES,

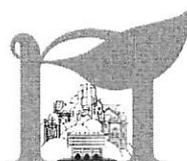
**CONSIDERANT** que le marché public de services est arrivé à son terme, qu'il convient dès lors de conclure un nouveau marché afin d'assurer la maintenance des services,

**CONSIDERANT** la proposition du contrat standard de la société CHARVET INDUSTRIES,

**CONSIDERANT** que la prestation relève de la classe d'achat « Services » et de l'unité fonctionnelle 12.02.06 « Maintenance de panneaux électroniques d'informations municipales », dont la valeur ne dépasse pas 25 000 € H.T.,

### **DECIDE**

**ARTICLE 1 :** Il est conclu avec la société CHARVET INDUSTRIES, sise 62 rue de Follieuse à MIRIBEL LES ECHETS (01700), le marché public de services n°18D11 relatif à la maintenance des trois panneaux électroniques d'informations municipales de type ELARIS GRAPHIQUE 8/18, pour un montant global et forfaitaire annuel de 2 057,28 € HT (soit 2 468,74 € TTC - TVA 20 %), payable annuellement par mandat administratif sur présentation de la facture, et pour une durée initiale d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, renouvelable trois fois par tacite reconduction par période annuelle, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder 4 ans.



# VILLE DE NOISIEL

Suite de la décision N° 2018\_ 0050  
portant sur la conclusion du marché public de services n° 18D11

**ARTICLE 2** : Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

**ARTICLE 3** : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Madame la Comptable Publique de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché.

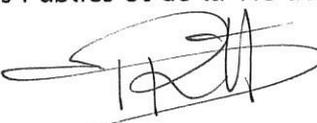
Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 4** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

**ARTICLE 5** : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 12 MARS 2018

Pour le Maire, et par délégation,  
Le Maire-Adjoint en charge des Finances,  
des Marchés Publics et de la Vie des quartiers

  
Patrick RATOUCHNIAK



Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	15 MARS 2018
Affiché en Mairie le	15 MARS 2018
Publié au Recueil des Actes Administratifs le	15 MARS 2018
Notifié le	

